

**LA MALEDICTION DE CHAM - CANAAN**  
**Genèse IX, 20 – 27**  
**Une justification douteuse de l'esclavage des africains**  
**Guillaume HERVIEUX - 2 février 2013**

**Introduction**

Il fut un temps où, de par le monde, les mythes étaient récités lors de fêtes, de célébrations de naissance, de mariage, de funérailles, de rites de passages et d'initiations, c'est-à-dire à l'occasion d'un commencement, d'une transformation ou d'une fin dont le mythe rend compte. Si cela est toujours vrai pour certains groupes d'individus chez qui les traditions sont restées vivaces, il n'en est pas de même dans les pays très occidentalisés. Quand on évoque aujourd'hui le terme « mythe », on aurait tendance, la plupart du temps, à l'employer pour désigner des croyances manifestement erronées. On serait porté à les considérer comme des objets d'étude – ou de distraction – au même titre que les légendes, les contes, les fables et les romans. On ne les prend plus au sérieux, on ne les récite plus au moment des cérémonies et des fêtes.

Notre esprit cartésien, marqué par le positivisme, porte un regard un peu condescendant sur ces objets du passé. Il faut sans doute se rappeler que dans le langage courant d'un XIX<sup>e</sup> siècle marqué par le positivisme, le mythe signifiait tout ce qui s'oppose à la réalité mesurable, quantifiable, celle que les outils scientifiques permettaient d'explorer. Selon cette conception, tous les mythes païens relevaient du domaine des fables. Seules, les histoires bibliques de la Genèse échappaient à ce jugement, comme tout ce qui s'opposait à la révélation divine biblique.

Mais depuis, les choses ont changé grâce aux travaux d'anthropologues, d'ethnologues, de psychanalystes, de philosophes, d'historiens des religions qui nous ont forcés à revenir sur ce point de vue limitatif et rationaliste. Grâce à ces chercheurs, on comprend mieux aujourd'hui la valeur du mythe telle qu'elle s'élabore dans les sociétés primitives, au sein de groupes humains où le mythe se trouve être le fondement même de la vie sociale et de la culture. Grâce à ces chercheurs, on a compris que les mythes grecs, autant que ceux des sociétés archaïques n'étaient pas des créations puériles et aberrantes de l'humanité primitive. On a compris aussi que les récits de la Genèse biblique n'étaient pas des histoires vraies au sens historique, qu'il fallait aussi les classer parmi les mythes, et que, de surcroît, pour une partie d'entre eux, ils avaient pu trouver leurs sources dans d'autres cultures plus anciennes que celle des anciens Hébreux.

Pourquoi en est-il ainsi et pourquoi peut-on mettre aujourd'hui sur le même plan les mythes des traditions grecques, égyptiennes, mayas, bibliques ou des dogons ? Parce-que, comme Mircea Eliade l'explique simplement, « le mythe est censé exprimer une vérité absolue, parce qu'il raconte une histoire sacrée, c'est à dire une révélation qui a eu lieu à l'aube des temps dans le sacré des commencements ». Par conséquent, le fonctionnement du mythe est valable pour toutes les cultures.

Je voudrais aujourd'hui, dans ce bref moment consacré à une réflexion commune, étudier un mythe biblique en particulier et, grâce à cela, renouveler le regard que nous pourrions porter sur ce que représente un mythe. Esprits cartésiens, nous croyons nous être débarrassés des croyances qui nous maintenaient dans l'ignorance. Nous croyons les avoir écartées, sous prétexte qu'elles appartenaient à un monde révolu. Il faut nous détromper. Il n'y a pas à crier victoire si vite. Car il se pourrait que certains mythes continuent de fonctionner dans la société, à notre insu, sans que nous parvenions à les désamorcer ni à les faire taire.

À la fin de ce cheminement, j'aimerais que vous soyez convaincus que certains mythes du passé, loin d'être rangés dans les placards de l'histoire, sont toujours actuels ; que c'est là une raison

pour laquelle ils doivent au contraire être étudiés, car ils nous donnent des clefs pour comprendre notre histoire personnelle et globale, passée comme présente.

Je vais maintenant vous parler d'un mythe biblique qui se trouve dans le premier livre de la Thora, il s'agit de Genèse IX, 18 - 27, l'histoire de Noé maudissant l'un de ses petits fils, appelé Canaan.

Pourquoi parler de celui-ci et pas d'un autre ? Parce qu'il me paraît être l'un des mythes fondateur le plus important, le plus chargé d'histoire, le plus entaché de souffrance, et le plus décisif pour comprendre ce qui se joue d'un point de vue symbolique dans les conflits qui opposent juifs et musulmans, mais aussi juifs, chrétiens et musulmans.

## Première Partie

Des siècles durant, le mythe de la malédiction de « Cham-Canaan » fut utilisé pour justifier l'esclavage des Africains et des Indiens des Amériques. Les esclavagistes, tant arabo-musulmans qu'européens chrétiens, ont prétendu que les gens de couleur noire pouvaient légitimement être réduits en esclavage puisque Dieu, les avait maudits, suite à une faute que leur ancêtre avait commise contre le patriarche Noé.

D'après les témoignages écrits qui nous sont parvenus, on peut affirmer que cette justification a fonctionné pendant 13 siècles, dans une période qui correspond principalement à celle des deux grandes traites négrières :

- La traite arabe qui a commencé à partir du VII<sup>e</sup> siècle, lorsque l'esclavage arabo-musulman se développa pour répondre aux besoins d'un nouvel empire, l'empire musulman. Elle s'est poursuivie jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.
- La traite transatlantique qui a constitué l'autre face de ce trafic. Commencée au XV<sup>e</sup> siècle elle s'est terminée, officiellement, avec le traité abolitionniste de 1848.

Pour autant, cette prétendue malédiction a-t-elle disparu avec l'abolition de l'esclavage ?

En 1928, un ami de Teilhard de Chardin, le père Pierre Charles qui connaissait bien l'Afrique, écrivait :

*« Les légendes ont la vie dure (...). Leurs dégâts peuvent être tels qu'une obligation morale s'impose à tous de les détruire. L'opinion qui fait des noirs les descendants d'un père maudit, ayant hérité de sa malédiction et devant être relevés d'un antique anathème est une de ces opinions à la fois socialement pernicieuses et scientifiquement erronées ».*

Texte qui a presque un siècle ! Aujourd'hui encore, cette malédiction semble planer comme un fantôme. Preuve qu'elle est encore présente dans les consciences : après le cyclone qui détruisit Haïti, épargnant la partie européenne des habitations, des articles de journaux dans la presse africaine comme européenne ont suggéré un lien entre la catastrophe et une éventuelle punition céleste, conséquence de cet antique anathème.

En 2012, j'ai reçu le prix littéraire Fetkann pour mon ouvrage « L'ivresse de Noé - Histoire d'une malédiction ». Le Comité d'organisation m'a demandé par la suite de donner une conférence sur le sujet de cette prétendue malédiction biblique contre les Noirs.

Ce qui m'a frappé, c'est le soulagement, la délivrance dont m'ont fait part le Comité, mais aussi certains des auditeurs. Pour nombre d'entre eux qui se savent descendants d'esclaves, c'est comme un poids, un doute, une ombre dont ils se sentent enfin totalement délivrés. Ce qui a compté, c'est la démonstration argumentée, historiquement, exégétiquement, que tout cela était inventé de toutes pièces. D'ailleurs, le Comité m'a invité à un colloque en Guadeloupe pour exposer cette démonstration.

On peut légitimement se demander quelle faute avait bien pu commettre l'ancêtre des peuples Noirs pour qu'il soit soumis à un tel traitement et que ses descendants doivent ensuite en payer le prix pendant des dizaines et des dizaines de générations.

Au cours de cet exposé, nous allons reprendre ensemble le texte biblique. Nous verrons qu'il est impossible, à moins de trahir le texte, de l'utiliser pour justifier l'esclavage des Noirs. C'est pourtant ce qui s'est produit. Dans un premier temps, j'exposerai les arguments des esclavagistes. Dans un deuxième temps, j'analyserai le texte et validerai ou non leurs arguments.

Cette démonstration faite, on sera en droit de se demander comment on en est arrivé là car, dans les siècles qui ont précédé la traite des noirs, la signification du mythe avait été tout autre. Nous verrons ce qu'était, à l'origine, l'intention réelle du texte. Nous en montrerons les ressorts idéologiques. Et nous verrons si ce texte est encore actif, et comment. Au préalable, relisons le texte à l'origine de ce mythe.

### Lecture du mythe (Genèse IX, 18-27)

Voici le texte de Genèse IX, 18-27 (complété par quelques extraits de Genèse X sur la répartition des terres – selon les connaissances géographiques de l'époque) (traduction Edouard Dhorme, éd. « La Pléiade ») :

**18** Les fils de Noé, qui sortirent de l'arche, étaient Sem, Cham et Japhet. Cham fut le père de Canaan. **19** Ces trois sont les fils de Noé, et par eux fut peuplée toute la terre.

**20** Noé, homme du sol, commença à planter une vigne. **21** Il but du vin, s'énivra et se dénuda au milieu de sa tente. **22** Cham, père de Canaan, vit la nudité de son père, et en fit part à ses deux frères au dehors. **23** Sem et Japhet prirent un manteau et le mirent, à eux deux, sur leur épaule, puis marchèrent à reculons et couvrirent la nudité de leur père. Leur visage étant tourné en arrière, ils ne virent point la nudité de leur père. **24** Noé s'éveilla de son vin et apprit ce que lui avait fait son plus jeune fils. **25** Il dit : **Maudit soit Canaan !** Il sera pour ses frères l'esclave des esclaves ! **26** Puis il dit : « Béni soit lahvé, le Dieu de Sem, et que Canaan lui soit esclave ! **27** Qu'Elohim dilate Japhet et qu'il habite dans les tentes de Sem ! Que Canaan leur soit esclave ! »

**Genèse X** (la descendance des fils de Noé et la répartition des terres – (Voir notes « la Pléiade ») :

**1** Voici les générations des fils de Noé, Sem, Cham et Japhet.

**2** Fils de **Japhet** : Gomer, Magog, Maday, Javan, Tubal, Méshek, Tiras.

Les versets **3** à **5** indiquent ensuite que leurs descendants peuplèrent les « îles des nations ». Chacun d'eux correspond à une région géographique.

**6** Fils de **Cham** : Coush et Misrayim, Pout et Canaan.

Selon les versets **7** à **20** : Les descendants de Coush correspondraient aux Ethiopiens.

Les versets **8** à **10** constituent une digression sur Nemrod, (un autre descendant de Coush).

- Les descendants de **Misrayim** correspondraient aux Egyptiens, aux Lybiens, à divers autres peuples et notamment aux Philistins.
- Canaan engendra Sidon, son premier-né (vt 16) ; puis diverses populations cananéennes, qui se situèrent entre Sidon et Gaza.
- Rien sur la descendance de **Pout**, mais elle correspondrait au pays de Pount (sud Arabie).

**22** Les fils de **Sem** furent : Elam, Assur, Arpaschad, Lud et Aram.

Les versets **23** à **31** indiquent leurs descendants (repris en Genèse XI, 10-26). Il s'agit des divers peuples sémites.

### I - Les arguments de esclavagistes

On peut les résumer à quatre arguments principaux.

1. Les trois fils de Noé sont les trois races de la terre. Chacun d'eux a reçu en héritage des territoires. Ainsi, les populations africaine et indienne ont pour ancêtre Cham parce que Cham était noir de peau. Cham a reçu les territoires du sud, c'est à dire l'Afrique. Toutes les personnes de couleur noire sont issues de Cham. Dans les commentaires, Coush, un des fils de Cham est aussi invoqué pour justifier la couleur noire et l'esclavage des Africains.

2. Cham a été condamné par Noé à subir l'esclavage à cause du comportement amoral qu'il eut envers son père. La couleur noire est la résultante du péché de Cham. A cause de cet antique et divin anathème, tous les descendants de Cham sont destinés à être asservis.
3. À l'argument de la couleur se rajoutent d'autres justifications. Cham serait à l'origine de déviations de plusieurs natures. Le portrait de Cham a tout pour déplaire. Conduite sexuelle honteuse, avilissante, déshonorante qui va de la débauche sexuelle à l'inceste en passant par l'homosexualité. Cham est considéré aussi comme le père de la magie et comme la figure archétypale de l'idolâtrie. Cette large palette des déviations de Cham sera mise à profit par les esclavagistes et les conquérants : toute population qui présentera un trait de comportement commun avec Cham sera considérée comme faisant partie de sa lignée.

Concernant par exemple les Indiens, il sera aisé aux esclavagistes espagnols, notamment, de mettre en avant la lutte contre les pratiques païennes des Indiens, à l'instar des plus marquantes comme les sacrifices humains, pour justifier de les réduire en esclavage. Si la question de la couleur de leur peau n'était pas une preuve suffisante de la filiation chamitique des populations indiennes, ils trouvent en ce dernier motif de quoi pallier la faiblesse de leur argumentation.

Quant aux Africains, leurs pratiques et rites magiques, de magie noire, odieuses aux yeux des monothéistes, seraient la preuve efficiente de leur filiation chamitique et de leur infidélité à Dieu. Aux États-Unis, les esclavagistes sudistes mettront en avant l'argument du déshonneur du père et de la désobéissance à Dieu et Noé dont a fait preuve Cham. Ils voient là une raison suffisante pour justifier le traitement des noirs.

On pourrait parler aussi des huguenots qui se serviront de la thèse chamitique pour saper la base de la dialectique des conquérants espagnols. Ils mettent en place une argumentation imparable qui participera à la constitution de la légende noire espagnole :

- soit les Indiens sont les descendants de Cham. Si tel est le cas, alors, ils ont été maudits par Dieu. Dès lors, la volonté missionnaire espagnole encouragée par la papauté est illégitime puisqu'elle s'inscrit contre la volonté de Dieu qui, de toute éternité, a décidé qui serait sauvé et qui ne le serait pas. La conquête espagnole qui prétend s'appuyer sur l'évangélisation des autochtones est donc illicite. On ne va pas contre la prédestination.
- si à l'inverse, les Indiens ne sont pas des descendants de Cham mais des bons sauvages au cœur pur comme certains religieux catholiques le prétendent, alors l'entreprise espagnole est encore une fois illégitime puisque le traitement qu'elle fait subir aux Indiens est indigne.

Aurions-nous plus de temps, nous pourrions multiplier de tels exemples à l'infini, y compris dans le monde arabo-musulman.

4. Mais pour justifier l'appropriation des terres des Amériques, les conquérants ont eu recours encore à d'autres arguments et stratégies.

La donation papale de 1493 et 1494 qui confère aux Espagnols et aux Portugais (traité de Tordesillas) la propriété des terres découvertes, fait des jaloux. En effet, les Français, les Anglais, les Hollandais en sont exclus.

Or un certain Annius de Viterbe, un dominicain travaillant pour le Vatican, va produire une oeuvre, les « *Antiquitarum variarum volumina* » qui va servir d'ouvrage de référence pour l'une de ces nouvelles stratégies. Il s'agit, en prétendant s'appuyer sur le témoignage des anciens, notamment Bérosee le Chaldéen, de réactualiser les généalogies qui font des européens des descendants des fils de Japhet. Il rappelle que Noé a partagé le monde entre ses trois fils et que Japhet est celui qui a reçu l'autorité temporelle, celui qui doit s'étendre sur le monde matériel. Annius de Viterbe fait par ailleurs descendre les Indiens de Cham et il déclare que ces derniers ont usurpés les terres américaines. Par conséquent, il est légitime de les leur reprendre.

Annius fait aussi des rois espagnols les descendants d'Hespéros, descendant de Tubal, fils de Japhet. Hesperos est le roi du jardin des Hespérides (qui est ainsi situé aux Amériques). Cette filiation arrange bien Charles-Quint qui peut dès lors déposséder les descendants de Christophe Colomb de tous leurs biens, mettre en difficulté les conquistadors concernant leur droit à la propriété, et prendre ainsi du large par rapport à la donation papale. Non sans ironie, dans une déclaration adressée au représentant de l'Espagne, François 1<sup>er</sup> demandera à voir le testament d'Adam.

Les Anglais, les Français, les Irlandais s'engouffrent dans la brèche ainsi ouverte, bien contents de faire tomber la validité des bulles papales. Ils se cherchent eux aussi des ancêtres Japhétiques. Plusieurs auteurs s'y mettent, créant ainsi les prémices du roman national. Mais ils jouent aussi sur un autre plan, l'antériorité de la découverte et de la colonisation par des chrétiens. Ainsi, le Portugal prétend que sa découverte remonte au VIII<sup>e</sup> siècle avec Rodéric. Celui qui aura le plus lointain ancêtre, sera le plus légitimé dans ses conquêtes.

Toutes ces stratégies restent néanmoins encore prisonnières du moule biblique.

Ce sont finalement les Hollandais qui vont déplacer le débat du droit divin vers un droit sécularisé, en déniaient toute validité à des droits sacrés et à des prophéties jugées mensongères. Toutes les thèses liées, de près ou de loin, à la généalogie de Noé ou à l'histoire des tribus perdues d'Israël, ou encore à d'autres théories chamitiques en vogue, seront rejetées. La structure des entreprises commerciales hollandaises est actionnariale. Elle est transnationale. Et c'est un certain Grotius qui posera les bases du droit commercial international. Contrairement aux Anglais qui expropriaient souvent les autochtones de leur terres, ou aux Espagnols qui cherchaient à les convertir, les Hollandais garantiront un maximum d'autonomie politique et religieuse aux populations indigènes, car elle favorise le développement de bons rapports commerciaux.

## II - Critique et réfutation des arguments des esclavagistes.

Reprenons le texte biblique et posons-nous les questions les unes après les autres :

- Quelle offense a commis le fautif ?
- Qui a commis l'offense.
- Qui est maudit par Noé ? Celui qui a commis l'offense ou un autre ? Cham, Canaan ou les deux ?
- Quelle est la nature de la relation entre le fautif et celui qui est condamné ?
- De qui le condamné sera t-il l'esclave ? Et pour combien de temps ?
- Cham où Canaan sont-ils noirs de peau ? S'ils le sont, sont-ils les ancêtres de tous les Noirs d'Afrique et d'ailleurs ?

### ***Quelle offense a commis le fautif ?***

L'expression « voir la nudité » est la traduction de deux mots hébreux :

- Le premier « *Galah* » a plusieurs sens : découvrir, révéler, ouvrir les yeux, soulever, montrer, avertir, dévoiler, captivité, captif, exiler, transporter, chasser... sens que l'on peut regrouper en deux groupes principaux :
  - se découvrir soi même, se révéler, être révéler, ouvrir les yeux, découvrir, révéler, dévoiler. Donc un bouleversement intérieur ;
  - transporté en exil, quitter. Un changement géographique.
- Le deuxième mot qui compose l'expression est « *Ervah* ». Plusieurs sens aussi.
  - nudité, honte, exposition honteuse des organes génitaux féminins ;
  - nudité d'une chose, indécence, apparence incorrecte ;
  - ce qui est exposé, non défendu.

Assemblés, ces deux mots signifient littéralement « découvrir la nudité ».

Cet épisode a été largement commenté par les rabbins comme par les théologiens chrétiens et musulmans. Cham aurait-il commis la faute d'avoir vu les organes génitaux de son père et d'avoir compris le secret de sa naissance ? Cela paraît un peu léger comme faute pour un tel châtement.

En réalité, l'expression (traduite à la lettre par « découvrir la nudité ») peut aussi être traduite par : « s'approcher, donner son lit conjugal, donner sa couche, coucher, s'offrir, prendre ». Autant de mots qui peuvent facilement prendre une connotation sexuelle. Et « découvrir la nudité de ses parents » fait partie des interdits sexuels, comme le rappelle entre autres le chapitre XVIII du Lévitique. Mais le texte biblique n'en dit pas plus.

Il faut donc se tourner vers les commentaires. Dans les traductions grecques de la bible postérieures à la Septante (celle d'Aquila, de Théodotion et de Symmaque) l'expression biblique est traduite par le mot grec *ασχημονυσε* (as-chè-mo-nu-se) (de *ασχημων* : inconvenant, indécent, honteux) employé par Paul pour désigner les relations homosexuelles. Cham aurait-il commis l'inceste avec son père ? Ou avec sa mère ? – car Noé ne s'est pas couché tous seul sous sa tente ! – Si tel était le cas, la sentence prévue est la mort. Un des fils de Cham aurait-il payé la note pour que son père ne soit pas condamné à mort ? Peut-être, mais le Lévitique répond en partie à cette question : « Quiconque commet l'une de ces abominations sera retranché de son peuple ». L'exil en quelque sorte.

Voyons du côté des commentaires talmudiques. Selon certains, Cham aurait empêché son père Noé qui se trouvait sous la tente avec sa mère, de procréer un quatrième fils. Selon un autre point de vue, Cham aurait sodomisé son père. Nous ne le saurons jamais. Il aurait mieux valu pour tout le monde que le texte soit autrement interprété. Par exemple comme ceci : Le vin l'a révélé à lui-même, sans défense... « in Vino Veritas » dirait-on chez nous. Mais, ce n'est pas ce que l'Histoire a retenu.

Tous les commentaires, ceux des rabbins comme ceux des pères de l'Église, s'accordent sur ce point : la nature de l'offense est de nature sexuelle. À ce sujet, les commentaires des Pères chrétiens restent d'ailleurs plus pudiques, moins crus, que ceux des rabbins.

### ***Qui a commis l'offense ?***

Selon le texte biblique, le verset 22 est très clair : c'est sans aucun doute Cham. Dans les commentaires, c'est l'opinion majoritaire.

Quelques divergences cependant. Philon par exemple, inverse les rôles. Il affirme que Canaan aurait commis l'acte honteux de la castration de son père et c'est Cham qui aurait révélé l'affaire. D'autres commentateurs affirment l'inverse, estimant que Canaan a vu en premier Noé et en a averti son père Cham. Dans les deux cas, ils font intervenir Canaan dans l'histoire, alors que le texte biblique ne le fait pas, en tout cas pas clairement.

### ***Qui est maudit par Noé ?***

Celui qui a commis l'offense ou un autre ? Est-ce Cham, Canaan ou les deux ?

Aucun doute sur la réponse : c'est Canaan et non Cham. Le Verset 25 est sans équivoque : « Maudit soit Canaan ! », le dernier fils de Cham. Seuls quelques rares exemplaires de la Septante et une version de la bible en syriaque mentionnent le « père de Canaan » au lieu de Canaan. La version latine de saint Jérôme est sans ambiguïté : seul Canaan est maudit et subit le châtement. Du côté des commentaires, on retrouve chez les pères de l'Église l'affirmation que Cham (?) est maudit. C'est la cas d'Irénée de Lyon, d'Ambroise de Milan, de Jean Cassien, de Jean de Chrysostome. Pour d'autres, Cham est maudit à travers son fils, c'est à dire dans son œuvre.

### ***Quelle est la nature de la relation entre le fautif et celui qui est condamné ?***

Selon le texte biblique, Cham est le père de Canaan, ce dernier étant le cadet des quatre fils de Cham. Selon une interprétation haggadique, Cham et Canaan, parce qu'ils sont tous deux également indignes, sont désignés comme père et fils ; d'où « *haqatan* » qui signifie « le petit ».

### ***De qui le condamné sera t-il l'esclave ? Et pour combien de temps ?***

Canaan sera l'esclave de ses frères et ses descendants seront les esclaves des descendants de ses frères. Canaan sera non seulement l'esclave de Sem et Japhet (vsts 26 et 27) mais aussi l'esclave de ses frères, Coush, Misrayim et Pout (vst 25).

## ***Cham ou Canaan sont-ils noirs de peau ? S'ils le sont, sont-ils les ancêtres de tous les Noirs d'Afrique et d'ailleurs ?***

### ***• Cham est-il noir ?***

L'interprétation majoritaire a été longtemps la suivante. D'un point de vue biblique, les trois fils de Noé Sem, Japhet et Cham, sont les trois races de la terre qui vont se répartir le monde : Sem, ce sont les Hébreux ; Japhet, les européens blancs ; Cham les noirs. Sem est le plus proche de Noé, donc du Père céleste (« Que l'Éternel habite dans les tentes de Sem ! » Gen IX, 27). Sous le mot Cham sont désignés un ensemble de peuples et une aire géographique. On peut localiser l'aire géographique des fils de Cham : les terres chaudes, tout ce qui se trouve au sud d'Israël.

Selon Genèse X, Cham a lui-même quatre fils, Coush, Misrayim, Pout et Canaan :

- *Coush* désigne l'Éthiopie et le Soudan plus certains peuples de la corne de l'Afrique (certains commentateurs y incluent les arabes). Le mot hébreu Kush signifie « noir ». On parle des éthiopiens comme des kushites, ceux au visage brulé par le soleil.
- *Misrayim* désigne l'Égypte (*misrayim* veut dire la « terre noire » ou la « terre des noirs »). On désigne en effet le peuple égyptien par le mot « Kémit », ce qui veut dire « noir », soit à cause du limon noir du Nil, soit à cause de la couleur noire des gens.
- *Pout* désignerait le sud de l'Arabie, « l'Arabie heureuse ».
- *Canaan* serait à l'origine des populations cananéennes, occupants précédents de la Palestine.

Historiquement, ces quatre noms correspondent approximativement aux aires géographiques de nomadisation des tribus hébraïques. On peut déceler un conflit de territoire entre tribus hébreux et non hébreux, ce qui justifierait que, dans la bible, Cham ait un statut inférieur aux autres frères.

### ***• Canaan est-il noir ?***

Nous avons vu que Canaan désigne à la fois un personnage biblique et le nom d'une terre, d'un pays.

- D'un point de vue étymologique, la racine NK signifie être abaissé, s'humilier, le bas pays. Le mot cananéen désigne le nom d'une population mais signifie aussi « marchand ». Par conséquent, aucun lien avec la couleur noire.
- D'un point de vue biblique, les cananéens sont, selon le texte de I Chroniques I et de Genèse, les descendants de Canaan c'est-à-dire les petit-fils de Cham qui lui, désigne l'ensemble des populations du sud. Canaan engendre Sidon (Gen X, 16), cela signifie que Sidon est la capitale des Phéniciens.

Historiquement, le pays de Canaan correspond selon les textes akkadiens et égyptiens à une aire géographique située au nord ouest du littoral méditerranéen. Les Cananéens constituaient sans doute un peuple dont l'activité marchande tournait autour du bois et de la pourpre, proche ethnico-racialement et linguistiquement des Hébreux. D'un point de vue géographique, le pays de Canaan peut se superposer aux cités-états de Phénicie (ce qui comprend une partie du Liban, de la Syrie, de la Palestine). Aujourd'hui, cela correspond à l'aire géographique de la Palestine/Israël.

En résumé, on ne relève aucun lien entre Canaan et les noirs ou la couleur noire, aussi bien d'un point de vue étymologique, que biblique, historique ou géographique.

### ***• Cham et Canaan sont-ils les ancêtres des Noirs d'Afrique ?***

En ce qui concerne Canaan, la réponse est non ; cela est certain.

En ce qui concerne Cham, la réponse est oui, à travers ses fils Pout, Misrayim et Coush, si l'on s'attache à la localisation des territoires et à l'étymologie de Coush par exemple. Néanmoins, deux objections subsistent :

- Ces trois territoires ne représentent que la partie de l'Afrique connue, donc pas l'Afrique noire dans laquelle sera puisée la majorité des esclaves.
- Dans la Bible, les peuples de couleur noire ne sont pas dévalorisés. Au contraire, les Couthites ont une bonne image.

## Conclusion

Il serait trop long – dans le cadre de cette conférence – de s'attarder sur l'ensemble des commentaires et des interprétations du texte biblique produits par les rabbins, les pères de l'Église et autres théologiens chrétiens et musulmans. Ce qui est certain, c'est que des divergences avec le texte biblique apparaissent dans ces commentaires.

Une divergence, notamment, qui n'a pas été mentionnée plus haut mais qui fut fréquemment reprise : selon certains commentaires rabbiniques, Cham aurait péché à l'intérieur de l'arche, ne respectant pas le commandement de chasteté. La conséquence en aurait été son noircissement. Mais noircissement de son âme ou de sa peau ? Là est tout le débat !

Cet épisode, d'origine talmudique, ne manquera pas d'être repris par des chrétiens et des musulmans pour justifier la noirceur et le châtement de Cham et de toute sa descendance. À noter que le texte coranique, s'il évoque le déluge de Noé, ignore l'épisode de la malédiction de Cham-Canaan. Mais cela n'a pas empêché des commentateurs du Coran de reprendre l'épisode à leur compte et de faire des noirs les descendants de Cham, placés sous le coup d'une malédiction divine.

Résumons-nous :

Si l'on suit à la lettre le texte de Genèse IX, on constate qu'il ne destine en aucun cas les Africains ou les Indiens à l'esclavage. Cela pour deux raisons :

- La première tient en une phrase. La personne qui, selon la bible, est destinée à l'esclavage – et qui, par la suite, a été désignée par les esclavagistes comme l'ancêtre des Africains et des Indiens – n'est ni africaine ni noire, qu'il s'agisse de Cham ou de Canaan.
- La deuxième est que l'intention théologique du texte est au service d'un projet politique qui n'a rien à voir avec l'esclavage des africains.

Ce qui est remarquable, c'est que Canaan est destiné à être l'esclave de ses propres frères. On arrive à un paradoxe : Canaan, selon le texte biblique, devrait être l'esclave des Noirs, puisque Couth est l'un de ses frères.

Il faut donc faire faire quelques acrobaties au texte pour arriver à justifier l'esclavage des Africains et des Indiens, en raison d'une malédiction biblique qui aurait condamné la race noire à être méprisée, maltraitée, selon une vision fictive et erronée de l'histoire. On sait, selon les connaissances actuelles et l'archéologie, que les noirs étaient les premiers sur terre, qu'ils avaient en leur temps édifié des pyramides en Égypte. D'ailleurs, quand au XIX<sup>e</sup> siècle, les découvertes archéologiques permirent de se rendre compte de l'avancée technologique de cette région, certains savants en viendront à « blanchir » Cham, car il était inconcevable pour eux que des noirs aient pu bâtir des pyramides.

Avant de passer à la deuxième partie de cet exposé, qui sera plus brève, attirons l'attention sur un point important. Il serait faux de croire que cette logique justifiant l'esclavage a été admise par tous les religieux, les conquérants, les gouvernants, les missionnaires, les théologiens, les institutions religieuses... Non, et loin de là. Je n'ai pas le temps de m'étendre sur les tensions entre tous ces pouvoirs. Vous trouverez dans mon livre (L'Ivresse de Noé, cité plus haut) de nombreux exemples au cours des siècles qui rappellent que cette justification a été combattue. S'il fallut du temps pour que cette thèse perde de sa virulence, c'est qu'elle a été instrumentalisée pour servir des intérêts économiques, politiques, territoriaux. Et si elle a régressé pour aujourd'hui disparaître comme telle, ce n'est pas parce que les religieux qui la combattaient ont gagné la partie – cela a compté certes – mais c'est sans doute parce que l'exploitation de la force de travail des plus faibles a trouvé une autre forme, plus rentable économiquement, plus socialement présentable, plus facile à mettre en place et à contrôler.



## **Deuxième Partie : Les clefs.**

### **La véritable signification du personnage de Canaan**

La question est la suivante : pourquoi est-ce Canaan qui paye pour son père ?

Les rabbins répondent que Noé ne pouvait pas nuire à Cham lui-même car Dieu avait béni Noé et ses trois fils lorsqu'ils avaient quitté l'arche. Mais cela n'explique pas tout : pourquoi Canaan et non un autre de ses frères ? et les rabbins d'ajouter : « c'est pourquoi il maudit le dernier-né de son fils Cham, qui l'avait empêché d'engendrer un fils plus jeune que les trois qu'il avait »... C'est un peu léger comme explication.

Nous avons vu qu'à aucun moment, dans Genèse IX, on ne parle de la faute de Canaan sur Noé. Ensuite, Noé a eu sans aucun doute de nombreuses occasions de s'accoupler pour enfanter un quatrième fils. Donc, les rabbins font l'impasse sur la vraie raison de reporter le choix sur Canaan.

Alors Pourquoi Canaan et pas l'un de ses autres frères ? Car ils sont bien quatre, dont il est le dernier.

Remarquons que, par deux fois, à des endroits du texte où l'on se demande pourquoi il en est ainsi, il est précisé que Cham est le père de Canaan. Au verset 18 et au verset 22. En effet, Cham a quatre fils en tout. Coush, Mitsraïm, Puth et Canaan. Pourquoi préciser dès lors que Cham est le père de Canaan sans parler des autres. C'est que l'affaire était entendue d'avance.

Qui est Canaan ? Ouvrons la Bible.

#### **Genèse 12, 1-2 et 6-7**

Pour la première fois, Dieu exprime sa promesse à Abraham. Lorsqu'Abraham arrive au pays de Canaan, Dieu promet de donner ce pays à ses descendants : c'est la Terre promise. Ce pays est déjà habité par les Cananéens. Première indication : Canaan est un pays et ses habitants sont les Cananéens.

#### **Genèse 15, 13-21**

Dieu devient plus précis ; il faudra attendre 400 ans. Pendant cette période, les descendants d'Abraham seront esclaves en pays étranger. Puis ils reviendront en Canaan. Il est alors question de l'iniquité des Amorrites (les Amoréens), c'est-à-dire des habitants du pays de Canaan. De plus, les limites de la Terre promise sont précisées : du fleuve d'Égypte au fleuve Euphrate.

Dès lors se pose une question essentielle. Qui constitue la descendance d'Abraham ? Car Abraham a eu deux fils. Un premier avec sa servante Agar : Ismaël ; puis un second avec sa femme Sarah : Isaac. D'Isaac descendront les Hébreux, d'Ismaël les Arabes. Pour qui donc est la Terre promise par Dieu ? Pour les Hébreux ou pour les Arabes ?

#### **Exode 23, 23-25 et 27-33**

Dieu le confirme à Moïse : la prise de possession de la Terre promise sera une conquête violente. Les habitants qui s'y trouvent, les Cananéens (dont l'énumération correspond plus ou moins à celle des descendants de Canaan selon Genèse X, 16-18), seront exterminés ou contraints de fuir.

#### **Exode 34,10-17 et 23-24**

Dieu renouvelle son alliance avec Moïse. La conquête à venir de Canaan est confirmée, toujours avec l'élimination des descendants de Canaan (toujours, plus ou moins, selon la liste de Genèse X, 16-18)

#### **Lévitique 18,24-30**

La Terre promise a été souillée par l'iniquité de ses habitants précédents, qui doivent être punis (il s'agit toujours de la même liste). La Terre promise doit être purifiée, ce qui n'est possible que si le Hébreux, nouveaux occupants, observent strictement la loi divine.

## **Lévitique 20, 1-25 ; (notamment versets 9, 11, 13 et 22-25)**

Les lois qui séparent le pur de l'impur sont exposées clairement.

## **Deutéronome 27,17**

« Maudit celui qui déplace les limites du terrain de son voisin. Et tout le peuple répondra et dira : Amen ! »

## **La Sagesse de Salomon, chapitre 12, versets 10 et 11**

« En exerçant progressivement ta justice à l'encontre des Canaan, tu leur offrais une occasion de repentir, sans ignorer pourtant que leur nature était viciée, leur perversité innée et que leur mentalité ne changerait jamais, car c'était une race maudite dès l'origine »

Avec cette phrase, les Hébreux posent les bases du racisme et de la prédestination (Hannah Arendt – qui a intellectuellement dénoncé les idéologies qui essentialisent... le nazisme en particulier – aurait pu aussi réfléchir sur ce passage). Il convient d'ailleurs de lire attentivement tout ce chapitre 12.

## **Conclusion provisoire**

On voit bien ainsi pourquoi c'est sur Canaan que tombe la malédiction prononcée par Noé. Canaan, fils de Cham selon le mythe, est en fait le personnage mythique qui symbolise l'iniquité et l'impureté « innées » des Cananéens, les anciens habitants de la Terre promise, cette terre promise par Dieu aux descendants d'Abraham et qui doit être purifiée.

Les textes que l'on vient de rappeler posent les distinctions entre les comportements purs et impurs. Il y a le peuple élu et les peuples non élus, le peuple pur et les peuples impurs (idolâtres). Ce sont là les distinctions que les Hébreux attribuent à Dieu et qu'ils mettent en avant pour justifier la conquête de la terre de Canaan et l'élimination de ses habitants.

Or ce sont ces critères qui seront repris et utilisés par les chrétiens puis les musulmans tout au long de l'histoire pour justifier leurs conquêtes, leur régime d'injustice envers les non-croyants ou les autres monothéistes. Le mythe de la malédiction de Canaan met en scène et justifie la domination des uns sur les autres au nom d'arguments moraux, religieux, prétendument divins ! Au nom de la lutte contre l'idolâtrie, on justifie la violence faite aux autres ! Ce mythe sert encore aujourd'hui de matrice !

## **Troisième Partie**

### **La portée universelle du mythe**

Ce mythe à donc en réalité une portée universelle. Voyons, à travers les commentaires de Luther et de Calvin comment cela peut fonctionner.

Les deux réformateurs n'ont pas remis en cause l'esclavage. La vision paulinienne « être esclave n'est pas un empêchement à la Foi ni à son témoignage » restait d'actualité. Luther a été accusé à posteriori d'avoir joué un rôle dans la diffusion du préjugé contre les Noirs à travers sa lecture du mythe de la malédiction de Cham. Ce qui est faux à mon avis.

Il précise lui même dans son « Commentaire sur la Genèse » qu'il faut comprendre ses commentaires dans un sens métaphorique. Si Cham est bien coupable et qu'il subit le châtement, c'est parce qu'il s'est glorifié de la chute de son père. Il a voulu se rehausser en rabaissant son père. Une question d'orgueil en quelque sorte. Mais Cham, dans l'esprit de Luther, ne représente pas les noirs d'Afrique, C'est tout homme qui se glorifie en jugeant ses frères. Il critique et attaque au passage les Juifs qui usent selon lui de la chute de Cham à leur avantage, se promettant un empire temporel. On voit où il veut en venir avec cette attaque. Il vise la papauté... qu'il qualifie de fils de Cham comme les Turcs d'ailleurs. Mais pour Luther, cette malédiction peut à tout moment être levée, par la conversion sincère.

Quant à Calvin, il reprend les thèses de Luther mais il refuse d'exonérer Noé de toute faute. Noé a trop bu. Agissant ainsi, il a lui aussi déshonoré l'image de Dieu. Il mérite donc ce qui lui arrive.

C'est ce qui le sépare de Luther sur cette question. Pour résumer, chez Luther et Calvin, point de préjugé raciste qui conduirait à justifier l'esclavage des noirs ou des indiens. En revanche, les thèmes de l'idolâtrie et du manque de respect de ses parents constituent le cœur de l'interprétation. Deux aspects de la désobéissance à Dieu.

En définitive, ce qui ne devait rester qu'une histoire entre Cananéens et Hébreux a débordé les limites de la Terre promise. Certains textes bibliques présentent une théorie qui va d'ailleurs évoluer (cf. Dt 24,16 ; Jr 31,29-30 ; Ez 14, 12-20 ; 18,10-20), et qui soutient que la faute des pères retombe sur les fils et les descendants (Ex 34,7; Dt 5,9). Mais ce qui étonne ici, c'est que les autres fils de Cham ne sont pas maudits. C'est pourquoi on peut interpréter « la malédiction de Canaan » comme une légitimation du fait qu'Israël s'était emparé des terres des Cananéens.

Résumons les justifications mises en avant pour légitimer la conquête de la terre d'Israël. Voici une liste des pratiques détestables du peuple à conquérir ;

- Infidélité, désobéissance envers Dieu
- Œuvres de magie
- Rites impies
- Idolâtrie
- Meurtres cruels d'enfants pour des sacrifices
- Festins de chair et de sang d'humains
- Orgies, Inceste, Perversion, homosexualité, accouplement avec des animaux...

Nous pouvons ainsi comprendre qu'à l'origine, ce texte a été bâti pour servir un projet de conquête au profit des anciens Hébreux ; mais que, par la suite, ce mythe a pu servir et sert encore de modèle de base à d'autres peuples qui se le sont approprié, et que ces derniers l'ont utilisé et l'utilisent encore pour justifier, au nom de Dieu, une entreprise de conquête territoriale, un projet de domination politique, culturelle, spirituelle !

Car il s'agit bien de cela. Les mécanismes, les ressorts, les éléments actifs de cette machine idéologique, sont durables. Ils séparent en deux l'humanité et les peuples, entre fidèle et infidèles, monothéistes et idolâtres. Au nom de cette distinction, tout est permis. Qui s'opposera à la décision de Dieu ? Les fidèles doivent défendre Dieu, faire régner sa loi sur les prétendus infidèles. Le programme est là et a été repris et utilisé par les musulmans et les chrétiens pour justifier leurs conquêtes.

Une des forces d'un mythe en général, c'est qu'il est intemporel. À notre époque, un certain nombre de mythes bibliques ont été remis en question. Ils ne constituent plus le socle de référence ou une base de réflexion dès lors qu'il s'agit d'expliquer le monde, de lui donner un sens. Une partie de ces mythes sont désormais considérés par une majorité de la population comme des légendes, des histoires d'un autre temps.

Une autre point fort des mythes, c'est qu'ils peuvent être tellement enracinés culturellement, qu'ils peuvent fonctionner de manière autonome. Point besoin de croire à une idéologie pour qu'elle nous aliène.

C'est le cas du mythe de Canaan. C'est un mythe de nature politique, un mythe de légitimation qui fonctionne toujours, qui n'a rien perdu de sa puissance et qui produit toujours des effets dans le monde réel. Et ceux qui le font fonctionner – et ils sont nombreux – n'ont pas envie de le remettre en cause car ils perdraient une force d'endoctrinement absolument nécessaire à leur projet de domination. Pourtant il le faudrait, car comment justifier ce qui à nos yeux nous paraît injustifiable tant cela nous paraît injuste ?